



TARIF DE LA DEMI-PENSION septembre à décembre 2026 (1^{er} trimestre)

Les menus du restaurant scolaire sont disponibles en ligne :

<https://paul-eluard.mon-ent-occitanie.fr/>

SITUATION	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	La date limite de paiement est indiquée sur l'avis des sommes à payer (ASAP)
Elève non Boursier	212.00€	229.00€	Vous recevrez cet avis par email avec l'adresse opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr (expéditeur automatique). Pensez à vérifier vos spams Le paiement en ligne est accessible dès réception via : https://teleservices.education.gouv.fr/ (Connexion avec vos identifiants EduConnect) Aides financières : En cas de difficulté, contactez rapidement le service d'intendance pour demander une aide via le fond social
<i>Elève Boursier</i> Echelon 1	172.00€	189.00€	
<i>Elève Boursier</i> Echelon 2	102.00€	119.00€	
<i>Elève Boursier</i> Echelon 3	40.00 €	57.00€	

Bourses de collège : Pensez à remplir l'étude automatique du droit à bourse lors de l'inscription ou la réinscription de l'élève

Montants annuels indicatifs : Echelon 1 : 120 €, Echelon 2 : 330 €, Echelon 3 : 516 € (ces montants peuvent évoluer à la rentrée 2026-2027)

👉 **Une aide complémentaire départementale** est attribuée au 3^{ème} trimestre aux élèves boursiers demi-pensionnaires depuis le début de l'année scolaire.

CHANGEMENT DE REGIME

Les familles peuvent modifier le régime (4 jours, 5 jours ou externe) **dans les deux semaines suivant la rentrée scolaire, ainsi qu'avant le début de chaque trimestre.**

Toutes les demandes doivent être faites par écrit auprès du service d'intendance :
intendance.0650034j@ac-toulouse.fr

⚠️ **Ne pas passer par la vie scolaire.**